



Réuni le 25 février à l'école sans enseignant d'Autry-Issards, en présence de représentants des communes, du député de Moulins, des DDEN, des organisations syndicales, le Comité de Défense des Ecoles Publiques de l'Allier a constaté à nouveau la gravité de la situation :

4000 postes en moins en France, l'équivalent de 37 postes en moins en collèges et 30 en lycées sur l'Académie, 11 postes en moins sur les écoles de l'Allier, ce qui voudrait dire une vingtaine de fermetures de classes, et toujours environ 80 notifications d'AESH pour suivi d'élèves handicapés non satisfaites !

La baisse démographique a bon dos car ces suppressions se cumulent avec celles des années précédentes et que, dans l'Allier, la casse de l'offre de service public a un impact démographique !

Avec les syndicats de l'enseignement public CFDT, CGT, FSU, SNALC, SUD éducation, UNSA-Education, le Comité appelle à se rassembler le

Mercredi 11 mars 16 h

à Moulins devant la Préfecture.

Pourquoi le 11 mars ? Parce que c'est avant les municipales et qu'au motif de « devoir de réserve » l'Etat ne veut pas communiquer les informations sur les fermetures de classes avant le second tour !

Pourquoi à la Préfecture ? Parce qu'une circulaire a élargi les pouvoirs du préfet en matière de carte scolaire, et que l'Etat nous raconte que les écoles en dessous de 4 ou 5 classes ce n'est pas bien pour les enfants !

Un RDV est demandé au préfet. Une assemblée générale départementale des personnels de l'enseignement public se tiendra à 14h à la salle de la Ligue de l'Enseignement, 42 rue du Progrès.

